



COMMUNIQUÉ

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SCE, Société Anonyme au capital de 61.644.800 dirhams, réunie le 18 juin 2013, a décidé, après avoir passé en revue l'activité de l'année 2012 et approuvé les comptes de l'exercice et le bilan au 31 décembre 2012, de distribuer un dividende de 15 dirhams par action.

Les actionnaires sont avisés que leurs dividendes seront payables à compter du 15 juillet 2013 auprès de la Société Générale Marocaine de Banque, sise 55 Bd Abdelmoumen, Casablanca.

Les états de synthèse de SCE arrêtés au 31 décembre 2012, comprenant le bilan, le compte des produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et les états d'informations complémentaires, publiés sur le quotidien L'Economiste du 14 mai 2013, n'ont subi aucune modification.

